Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240701-CC2024-133-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2024
Notification : 10/07/2024

Agglo du Pays de Dreux
4 rue de Châteaudun – BP 20159
28103 Dreux cedex – Tél. 02 37 64 82 00
www.dreux-agglomeration.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 1ER JUILLET 2024

RESSOURCES
FINANCES

Budget annexe Office de tourisme: budget supplémentaire 2024

Rapporteur : Patrick RIEHL
N°CC2024-133

Nombre de membres en exercice	**123**
Nombre de présents	**68**
Nombre de pouvoirs	**10**
Votants	**78**
Secrétaire de séance : Loïc BARBIER	

L'an 2024, le 1er juillet, le Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux, dûment convoqué le 25 juin, s'est réuni à Brezolles sous la Présidence de Monsieur Gérard SOURISSEAU.

M. Alain CAPERAN (ALLAINVILLE) ; M. Olivier MARLEIX (ANET) ; Mme Fan LAVOISE (AUNAY-SOUS-CRECY) ; Mme Dagmar BERNITT (BEROU-LA-MULOTIERE) ; M. Jean-Claude DELANOE (BONCOURT) ; M. Loïc BARBIER (BREZOLLES) ; M. Patrice LEROMAIN (BROUE) ; M. Pierre SANIER (BU) ; Mme Dominique DEVOS (CHARPONT) ; M. Emmanuel BRIDRON (CHATAINCOURT) ; M. Jean-Louis RAFFIN (CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS) ; M. Christian BOUCHER (CHERISY) ; M. Didier ARNOULT (CRECY-COUVE) ; M. Jean-Claude LAMOUR (CRUCEY-VILLAGES) ; M. Philippe LECHEVALLIER (DAMPIERRE-SUR-AVRE) ; M. Sebastien LEROUX (DREUX) ; M. Talal ABDELKADER (DREUX) ; Mme Chantal DESEYNE (DREUX) ; M. Pierre-Frédéric BILLET (DREUX) ; M. Arnaud DAUTREY (DREUX) ; M. Pascal ROSSION (DREUX) ; Mme Josette PHILIPPE (DREUX) ; M. Jean-Michel POISSON (DREUX) Mme Carine GENTIL (DREUX) ; Mme Marie-Françoise SCAVENNEC (DREUX) ; Mme Christine RENAUX-MARECHAL (ECLUZELLES) ; M. Stéphan DEBACKER (ESCORPAIN) ; M. Pierre LEPORTIER (EZY SUR EURE) ; Mme Dominique DUVAL (EZY SUR EURE) ; M. Frédéric GIOWACHINI (FAVIERES) ; M. Jean-Pierre FROGER (FESSANVILLIERS-MATTANVILLIERS) ; Mme Emmanuelle BONHOMME (FONTAINE-LES-RIBOUTS) ; M. François CENIER (GARANCIERES-EN-DROUAIS) ; M. Jean BARTIER (GARNAY) ; M. Michel MALHAPPE (GILLES) ; Mme Nathalie VELIN (GUAINVILLE) ; M. Jean-Marie BUTHON (LAONS) ; Mme Béatrice PIERRON (LE BOULLAY-LES-DEUX-EGLISES) ; M. Frédéric GIROUX (LE BOULLAY-THIERRY) ; M. Marc AVENARD (LURAY) ; M. Arnaud DEBOISANGER (MAILLEBOIS) ; M. Jérôme DEPONDT (MARCHEZAIS) ; Mme Véronique BASTON (MARVILLE-MOUTIERS-BRULE) ; M. Philippe POMMEREAU (MEZIERES-EN-DROUAIS) ; M. Denis CHERON (MONTREUIL) ; M. Jean-Loup JUSTEAU (NONANCOURT) ; Mme Sylvie CHALLES (ORMOY) ; Mme Clémentine FISSON (OUERRE) ; M. Pascal LEPETIT (OULINS) ; M. Christophe BESNARD (PRUDEMANCHE) ; M. Albert ROUILLARD (ROUVRES) ; M. Jean-Louis GODEFROY (RUEIL-LA-GADELIERE) ; M. Dominique LUBOW (SAINT-ANGE-ET-TORCAY) ; M. François FOUGEROL (SAINTE-GEMME-MORONVAL) ; M. Éric DESLANDES (SAINT-GEORGES-MOTEL) ; M. Gérard SOURISSEAU (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ;

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240701-CC2024-133-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2024
Notification : 10/07/2024

M. Christophe HELIAS (SAINT-MAIXME-HAUTERIVE) ; M. Patrick RIEHL (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; Mme Valérie AZIRI (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; M. Hamza SARI (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; M. Christian ALBERT (SAULNIERES) ; Mme Christelle MINARD (TREMBLAY-LES-VILLAGES) ; M. Sylvain MALANDAIN (VERNOUILLET) ; M. Damien STEPHO (VERNOUILLET) ; Mme Michèle MANSON (VERNOUILLET) ; Mme Catherine LUCAS (VERNOUILLET) Mme Evelyne DELAPLACE (VERT-EN-DROUAIS) ; M. Daniel RIGOURD (VILLEMEUX-SUR-EURE).

Étaient absent(e)s excusé(e)s :

Mme Aliette LEBIHAN (ANET) ; Mme Véronique DETOC (ARDELLES) ; Mme Myriam GALKO (BEAUCHE) ; M. Christian L'YVONNET (BERCHERES-SUR-VESGRE) ; Mme Géraldine JAMBON (CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS) ; M. Mounir CHAKKAR (DREUX) ; ; Mme Caroline VABRE (DREUX) ; M. Maxime DAVID (DREUX); M. Jacques ALIM (DREUX) ; Mme Amber NIAZ (DREUX) ; Mme Fouzia KAMAL (DREUX) ; Mme Sophie WILLEMIN (DREUX) ; M. Nelson FONSECA (DREUX) ; Mme Valérie VERDIER (DREUX) ; M. Valentino GAMBUTO (DREUX) ; Mme Florence ARCHAMBAUDIERE (DREUX) ; M. Yvain JOUVEAUDUBREUIL (EZY SUR EURE) ; M. Jean-Marc TARDIVENT (GERMAINVILLE) ; M. Arnaud CALLAREC (IVRY-LA-BATAILLE) ; Mme Sylvie HENAUX (IVRY-LA-BATAILLE) ; M. Samuel BOVE (LA CHAPELLE- FORAINVILLIERS) ; M. Francis PECQUENARD (LA CHAUSSEE-D'IVRY) ; M. Daniel COLLEU (LA MADELEINE DE NONANCOURT) ; Mme Rachel SAPIN (LA MANCELIERE) ; M. Stéphane HUET (LE BOULLAY-MIVOYE) ; M. Didier SIMO (LE MESNIL SIMON) ; M. Guillaume BARAT (LES CHATELETS) ; M. Dominique GARNIER (LOUVILLIERS-EN-DROUAIS) ; M. Thierry LAINE (LOUYE) ; Mme Pervenche CHAUVIN (PUISEUX) ; M. Benoit LUCAS (REVERCOURT) ; Mme Caroline BARRE (SAINT-JEAN-DE-REBERVILLIERS) ; M. Pascal BAELEN (SAINT-LUBIN-DE-CRAVANT) ; Mme Jocelyne JOUCQUE (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; M. Philippe DUMAS (SAINT-OUEN-MARCHEFROY) ; M. Gilles BLANCHARD (SAINT-SAUVEUR-MARVILLE) ; M. Patrick GOURDES (SAUSSAY) ; M. Thomas LANGE (SERAZEREUX) ; M. Thomas BAUBION (SERVILLE) ; M. Gilbert GALLAND (SOREL-MOUSSEL) ; M. Pascal GUERRIER (THIMERT-GATELLES) ; Mme Nicole MONTIGNY (VERNOUILLET) ; M. Youssef LAMRINI (VERNOUILLET) ; Mme Gisèle QUERITE (VERNOUILLET) ; Mme Mélinda BOUGRARA (VERNOUILLET).

Pouvoirs :

Mme Virginie QUENTIN (ABONDANT) donne pouvoir à M. Christian BOUCHER (CHERISY) ; Mme Ghislaine BARBE (BOISSY-EN-DROUAIS) donne pouvoir à Dominique GARNIER (LOUVILLIERS EN DROUAIS) ;; Mme Mariam CISSE (DREUX) donne pouvoir à M. Pierre-Frédéric BILLET (DREUX) ; Mme Christine PICARD (DREUX) donne pouvoir à Mme Chantal DESEYNE (DREUX) ; Mme Lydie GUERIN (DREUX) donne pouvoir à M. Sébastien LEROUX (DREUX) M. Aissa HIRTI (DREUX) donne pouvoir à Mme Josette PHILIIPPE (DREUX) ; M. Pascal ARTECHEA (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) donne pouvoir à M. Jean-Loup JUSTEAU (NONANCOURT) ; M. Christian BERTHELIER (TREON) donne pouvoir à M. Gérard SOURISSEAU (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; M. Jean-Pierre RICHARD (VERNOUILLET) donne pouvoir à Mme Catherine LUCAS (VERNOUILLET) ; M. Joël TRAPATEAU (VERNOUILLET) donne pouvoir à M. Sylvain MALANDAIN (VERNOUILLET).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240701-CC2024-133-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2024
Notification : 10/07/2024

Il a été exposé que,

Le budget supplémentaire permet d'ajuster le budget primitif de l'exercice en cours en prenant en compte les décisions prises après le vote du budget mais également de reprendre les résultats de l'exercice antérieur constatés lors du vote du compte administratif.

Le budget supplémentaire 2024 du budget annexe Office du tourisme s'équilibre en recettes et en dépenses à hauteur de :
376 191,39 € en section de fonctionnement,
7 302,63 € en section d'investissement,
soit **un total de 383 494,02 €.**

Ce budget supplémentaire se présente synthétiquement ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES

CHAPITRE	BP 2024	BS 2024	REPORT	TOTAL 2024
002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	0,00	376 191,39	0,00	376 191,39
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	34 000,00	0,00	0,00	34 000,00
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	5 960,00	0,00	0,00	5 960,00
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00
731 FISCALITE LOCALES	270 318,79	0,00	0,00	270 318,79
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	250 000,00	0,00	0,00	250 000,00
Total Recettes	**575 278,79**	**376 191,39**	**0,00**	**951 470,18**

Le **résultat reporté de fonctionnement**, constaté lors de l'adoption du compte administratif et repris lors du budget supplémentaire, s'élève à 376 191,39 €.

DEPENSES

CHAPITRE	BP 2024	BS 2024	REPORT	TOTAL 2024
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	103 684,79	7 157,91	0,00	110 842,70
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	424 050,00	0,00	0,00	424 050,00
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	28 000,00	0,00	0,00	28 000,00
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	17 689,00	2 894,60	0,00	20 583,60
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 200,00	360 826,12	0,00	362 026,12
66 CHARGES FINANCIERES	155,00	0,00	0,00	155,00
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	500,00	0,00	0,00	500,00
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	0,00	5 312,76	0,00	5 312,76
Total Dépenses	**575 278,79**	**376 191,39**	**0,00**	**951 470,18**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240701-CC2024-133-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2024
Notification : 10/07/2024

Les **charges à caractère général** comprennent 7 157,91 € de crédits relatifs à des prestations pour l'utilisation des tables numériques.

Les **autres charges de gestion courante** (360 826,12 €) sont destinées à équilibrer comptablement le budget.

Les **dotations aux amortissements et provisions c**omprennent les provisions pour comptes épargne temps ainsi que les provisions pour créances douteuses.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les inscriptions au sein de la section d'investissement comprennent à la fois les inscriptions nouvelles réalisées dans le cadre du budget supplémentaire ainsi que la reprise des restes à réaliser lors de cette même étape budgétaire.

RECETTES

CHAPITRE	BP 2024	BS 2024	REPORT	TOTAL 2024
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	0,00	4 408,03	0,00	4 408,03
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	17 689,00	2 894,60	0,00	20 583,60
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	490,00	0,00	0,00	490,00
Total Recettes	**18 179,00**	**7 302,63**	**0,00**	**25 481,63**

Le **résultat reporté d'investissement**, constaté lors de l'adoption du compte administratif et repris lors du budget supplémentaire, s'élève à 4 408,03 €.

DEPENSES

CHAPITRE	BP 2024	BS 2024	REPORT	TOTAL 2024
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	5 960,00	0,00	0,00	5 960,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11 219,00	5 258,09	2 044,54	18 521,63
Total Dépenses	**18 179,00**	**5 258,09**	**2 044,54**	**25 481,63**

Les **immobilisations corporelles** inscrites au budget supplémentaire concernent les restes à réaliser, ainsi que l'acquisition d'un ordinateur. L'équilibre de la section est également réalisé sur ce chapitre.

***VU** la délibération du conseil communautaire n°2023-326 du 18 décembre 2023 approuvant le budget primitif 2024 du budget annexe Office du tourisme de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux ;*
***VU** la délibération du conseil communautaire n°2024-063 du 13 mai 2024 approuvant le compte administratif de l'exercice 2023 du budget annexe Office du tourisme de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux ;*
***VU** la délibération du conseil communautaire du 1er juillet 2024 portant affectation des résultats 2023 du budget annexe Office du tourisme.*

Au vu de ces éléments, le conseil communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés :

ARTICLE 1 : APPROUVE le budget supplémentaire 2024 relatif au budget annexe Office du tourisme arrêté tant en dépenses qu'en recettes à la somme de 383 494,02 €.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240701-CC2024-133-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 10/07/2024
Notification : 10/07/2024

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits

Acte publié le :10/07/2024 La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la date de publication conformément aux articles R.421-1 ET R.421-5 du code de justice administrative.	**POUR EXTRAIT CONFORME** **Dreux, le 10/07/2024** **Gérard SOURISSEAU** **Président** **Loïc BARBIER** **Secrétaire de séance**